



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet du Préfet
Service régional et départemental
de la Communication Interministérielle*

le 5 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE – ORAGES

Météo France a placé le département de la Côte-d'Or ce jour, mardi 5 juin 2018, en vigilance orange pour des orages.

Ceux-ci débiteront en début d'après midi et seront plus particulièrement présents au cours de cette nuit. Ils seront localement accompagnés de très fortes averses avec une intensité horaire généralement comprise entre 20 et 40 mm, de rafales de vents pouvant atteindre 50 à 90 km/h, d'une forte activité électrique et d'un risque de grêle.

Ces orages, attendus jusqu'à demain matin seront localisés sur l'ensemble du département.

Conseils et recommandations aux particuliers

- Limitez autant que possible vos déplacements pendant cet épisode et évitez les promenades en forêts.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques, mettez à l'abri les objets sensibles au vent.
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.